



Conseil Communautaire
17 mars 2022
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 11 mars 2022
Date de publication : 25 mars 2022

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 06/22

Objet

Elargissement du Bureau
Communautaire - Election
complémentaire de
membres du Bureau

Secrétaire de séance

Gérard CHAUCHEFOIN

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.L. Legrand, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, P. Roche, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, G. Soldavini suppléé par P. Vuitton, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, J.L. Bonin à G. Jeannerod, A. Callegher à J.M. Daubigney, J.P. Cuinet à N. Jeannet, C. Demortier à J. Péchinot, G. Fernoux-Coutenet à J.P. Fichère, J.P. Lefèvre à C. Bourgeois-République, J. Lepetz à J. Stolz, E. Pauvret à M.R. Guibelin, J.M. Rebillard à J.B. Gagnoux, F. Rigaud à C. Jeanneaux.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, B. Chevaux, J. Lagnien, P. Viverge.

Vu la délibération n° GD89/21 du 30 septembre 2021 modifiant les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, donnant la possibilité de modifier le nombre maximum de membres du Bureau Communautaire pour revenir dans le cadre du droit commun,

Vu l'arrêté préfectoral n° 39-2022-03-07-00004 du 7 mars 2022 validant les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Il est proposé au Conseil Communautaire de passer de 10 membres du Bureau actuellement en fonction à 12 membres du Bureau.

Le Bureau ainsi élargi se composerait du Président, de 12 Vice-Présidents et de 12 membres du Bureau.

Il est rappelé que ces nouveaux membres du Bureau pourront recevoir un certain nombre d'attributions de la part de l'organe délibérant.

Le Président rappelle que les conditions et le déroulement de ces élections sont régies par les dispositions des articles L.5211-2 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Communautaire doit ainsi élire les nouveaux membres du Bureau parmi ses conseillers communautaires au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un

troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est élu.

Le nombre de membres du Bureau étant fixé à 12, Il est donc proposé de procéder à l'élection de 5 nouveaux membres délégués dans les conditions précitées. En effet, Messieurs Thierry GAUTHRAY-GUYENET, Christophe MONNERET et Jean-Yves ROY jusqu'alors membres du Bureau, viennent respectivement d'être élus 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} Vice-présidents.

Le Conseil Communautaire, après avoir procédé au vote au scrutin secret selon les résultats ci-dessous :

AUX POSTES DE MEMBRES DU BUREAU DÉLÉGUÉS :

1^{er} Tour

Candidats :

- Hélène THEVENIN
- Thomas RYAT
- Joëlle LEPETZ
- Julien STOLZ
- Maurice HOFFMANN
- Céline LABOUROT

Obtiennent :

Candidats	Nombre de voix
Hélène THEVENIN	68
Thomas RYAT	65
Joëlle LEPETZ	64
Julien STOLZ	64
Maurice HOFFMANN	52
Céline LABOUROT	29

PROCLAME :

- Madame Hélène THEVENIN
 - Monsieur Thomas RYAT
 - Madame Joëlle LEPETZ
 - Monsieur Julien STOLZ
 - Monsieur Maurice HOFFMANN,
- élus à la fonction de Membres du Bureau délégués de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les **DÉCLARE** immédiatement installés.

Fait à Dole,
Le 17 mars 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Préfecture du Jura
- Elus concernés

